

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2025

N° 2025/03-17

VIE ASSOCIATIVE – AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE OCCITANIE POUR L'ANNEE 2025 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNEE POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/12/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE LUNDI DIX SEPT MARS A DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, Maire.

Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Jean KOECHLIN, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER et Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Nathalie LEVY représentée par Gérard SIGAUD

Anne LE LANCHON représentée par Marthe JEREZ

Nathalie MARLIER représentée par Marie-Hélène WEBER

Catherine ESTOUP représentée par Aude RUMEAU

Jérôme AZUARA représenté par Philippe GUY

Carine BARBIER représentée par Jacques BURGUIERE

Mathilde BORNE représentée par Estelle BERETTI

Stéphanie DEVEZE DELAUNAY représentée Bruno ROUDIER

ABSENT EXCUSE :

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Marthe JEREZ

Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2025**N° 2025/03-17****VIE ASSOCIATIVE – AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA
FEDERATION REGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE OCCITANIE POUR
L'ANNEE 2025 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNEE POUR LA PERIODE
DU 01/01/2024 AU 31/12/2026**

Madame Sylvie ROS-ROUART, Adjointe déléguée à la culture et à l'égalité Femmes/Hommes, expose :

Dans le cadre d'un partenariat renouvelé en 2024, pour trois ans, entre la Commune et la Fédération Régionale des MJC Occitanie, il est notamment prévu que la Ville participe au financement du poste de Direction de la MJC de Castelnau-le-Lez.

Ce partenariat contribue largement à la politique socioculturelle de la ville et au développement de la vie associative, au profit de l'intérêt général de la population castelnauvienne. Il permet notamment de déployer les ressources et les compétences nécessaires pour accompagner le Conseil d'Administration et les acteurs de la MJC dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet associatif.

La FRMJC Occitanie nous propose un avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens qui précise le contour du soutien financier apporté par la commune pour l'année 2025.

La commune s'engage à verser pour 2025, conformément à la demande de l'association, une subvention de fonctionnement de 79 166 €, appréciée en fonction des charges financières engagées sur les projets développés et du coût prévisionnel du poste de Directeur, nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Mr le Maire à signer tout document nécessaire à l'application des dispositions ci-dessus évoquées.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pour : 35 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON représentée par Marthe JEREZ, Jean KOEHLIN, Nathalie MARLIER représentée par Marie-Hélène WEBER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP représentée par Aude RUMEAU, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marion COLIN, Hugues FERRAND, Carine BARBIER représentée par Jacques BURGUIERE, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Mathilde BORNE représentée par Estelle BERETTI, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI et Stéphanie DEVEZE DELAUNAY représentée par Bruno ROUDIER)

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 17 MARS 2025

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE